

57ème Réunion du CIML

En ligne
18-20 octobre 2022

RÉSOLUTIONS



BUREAU INTERNATIONAL DE METROLOGIE LEGALE (BIML)
11, RUE TURGOT - F-75009 PARIS - FRANCE

TEL : 33 (0)1 48 78 12 82
FAX : 33 (0)1 42 82 17 27
COURRIEL : biml@oiml.org
INTERNET : www.oiml.org

**de la
COMITÉ INTERNATIONAL
de MÉTROLOGIE JURIDIQUE**

**En ligne
18-20 octobre 2022**

Résolutions

Résolution n° CIMAL/2022/01

Point 2 de l'ordre du jour

Le Comité,

Approuve l'ordre du jour de la 57ème Réunion du CIMAL.

Résolution n° CIMAL/2022/02

Point 3 de l'ordre du jour

Le Comité,

Approuve le compte rendu de la 56ème Réunion du CIMAL, sous réserve de la modification de la liste des participants.

Résolution n° CIMAL/2022/03

Point 4 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prend acte du rapport de son Président.

Résolution n° CIMAL/2022/04

Point 5 de l'ordre du jour

Le Comité,

Notant la procédure pour l'élection du Président du CIMAL dans OIML B 14:2013 *Procédure pour l'élection du Président et des Vice-Présidents du CIMAL*,

Désigne le Dr Bobjoseph Mathew comme Président pour un mandat de six ans qui débutera lors de la session 1 de la 58ème Réunion du CIMAL prévue en octobre 2023.

Résolution n° CIML/2022/05

Point 5 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prenant note de la procédure d'élection des Vice-Présidents du CIML dans l'OIML B 14:2013 *Procédure pour l'élection du Président et des Vice-Présidents du CIML*,

Considérant la nomination du Deuxième Vice-président du CIML en tant que Président du CIML à compter de la 58ème Réunion du CIML prévue en 2023, et donc la nécessité d'élire un nouveau Deuxième Vice-président du CIML,

Charge le Bureau de diffuser un appel à candidatures pour le poste de Deuxième Vice-président du CIML avec une date limite fixée au 31 mai 2023, afin que le CIML désigne un Deuxième Vice-président du CIML lors de la 58ème Réunion du CIML prévue en 2023, avec effet à partir de cette réunion,

Considérant que le mandat du Premier Vice-président du CIML prend fin lors de la 59ème Réunion du CIML en 2024,

Charge le Bureau de diffuser un appel à candidatures pour le poste de Premier Vice-président du CIML avec une date limite fixée au 31 mai 2023, en vue de la nomination par le CIML d'un Premier Vice-président du CIML lors de la 58ème Réunion du CIML prévue en 2023, avec effet à partir de la 59ème Réunion du CIML prévue en 2024.

Résolution n° CIML/2022/06

Point 6 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prend note du rapport présenté par le Directeur du BIML.

Résolution n° CIML/2022/07

Point 7 de l'ordre du jour

Le Comité,

Vu la section 4, premier point, de l'OIML B 13:2004 *Procédure pour la désignation du Directeur et des Adjoints au Directeur du BIML*,

Vu sa résolution CIML/2021/09,

Prolonge le contrat de M. Paul Dixon en tant qu'Adjoint au Directeur du BIML pour une durée de cinq ans à compter du 1er janvier 2023.

Résolution n° CIML/2022/08

Point 8 de l'ordre du jour

Le Comité,

Vu la section 7.2.2 de l'OIML B 7:2013 *Statuts du Personnel du BIML*, et la section 2, premier paragraphe et la section 4, premier point, de l'OIML B 13:2004 *Procédure pour la désignation du Directeur et des Adjoints au Directeur du BIML*,

Considérant que le mandat de M. Anthony Donnellan, Directeur du BIML, expire le 31 décembre 2023,

Considérant la proposition faite par son Président,

Exprime l'espoir qu'elle décidera de renouveler la nomination de M. Anthony Donnellan en tant que Directeur du BIML pour un mandat fixe de cinq ans maximum lors de sa réunion en 2023, et

Décide de ne pas nommer le comité de sélection spécifié dans la section 3 de l'OIML B 13:2004.

Résolution n° CIML/2022/09

Point 9 de l'ordre du jour

Le Comité,

Vu la section 7.2.2 de l'OIML B 7:2013 *Statuts du Personnel du BIML*, et la section 2, premier paragraphe et la section 4, premier point, de l'OIML B 13:2004 *Procédure pour la désignation du Directeur et des Adjoints au Directeur du BIML*,

Considérant que le mandat de M. Ian Dunmill, Adjoint au Directeur du BIML, expire le 14 mars 2024,

Considérant la proposition faite par son Président,

Exprime l'espoir qu'elle décidera de renouveler la nomination de M. Ian Dunmill en tant qu'Adjoint au Directeur de BIML pour une durée déterminée de cinq ans maximum lors de sa réunion de 2023, et

Décide de ne pas nommer le comité de sélection spécifié dans la section 3 de l'OIML B 13:2004.

Résolution n° CIML/2022/10

Point 10.1 de l'ordre du jour

Le Comité,

Notant les comptes pour 2021, le résumé du budget de l'OIML, et les commentaires du Directeur du BIML,

Considérant le rapport de l'auditeur externe sur les comptes 2021,

Approuve les comptes 2021, et

Charge son Président de les présenter à la 17ème Conférence de l'OIML.

Résolution n° CIML/2022/11

Point 10.2 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prend note du rapport présenté par le Directeur du BIML,

Encourage le BIML à poursuivre ses efforts pour recouvrer les arriérés de ses États Membres et de ses Membres Correspondants, et

Demande aux Membres ayant des arriérés de paiement de mettre à jour leur situation dans les meilleurs délais.

Résolution n° CIML/2022/12

Point 10.3 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prend note du rapport sur les prévisions budgétaires pour 2022 présenté par le Directeur du BIML.

Résolution n° CIML/2022/13

Point 10.4 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prend note du rapport de l'équipe d'audit financier interne,

Remercie Mme Mairead Buckley et le Dr Bobjoseph Mathew pour avoir réalisé l'audit financier et produit le rapport,

Prend acte des conclusions du rapport et soutient les recommandations qu'il contient, et

Demande à son Président et au Directeur du BIML de veiller à la mise en œuvre de ces recommandations.

Résolution n° CIML/2022/14

Point 10.5 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prenant note du résultat des considérations du jury d'évaluation des offres, tel qu'il figure dans l'Addendum 10.5a du document de travail de la 57ème Réunion du CIML,

Approuve la révision de l'OIML B 8:2012 *Règlement financier de l'OIML* tel que prévu dans l'Addendum 10.5c du document de travail de la 57ème Réunion du CIML.

Résolution n° CIML/2022/15

Point 10.5 de l'ordre du jour

Le Comité,

Vu l'article 21.4 de l'OIML B 8:2012 *Règlement financier de l'OIML*,

Prenant note de la recommandation du jury d'évaluation des offres, telle qu'elle figure dans l'Addendum 10.5a du document de travail de la 57ème Réunion du CIML,

Nomme L.G. Audit & Conseils en tant qu'expert-comptable indépendant (auditeur financier externe) de l'OIML pour deux années civiles à compter du 1er janvier 2023, avec la possibilité de prolonger cette nomination pour deux années civiles supplémentaires par tranches annuelles uniques, sous réserve d'une performance satisfaisante évaluée à la fin de chacune de ces périodes définies.

Résolution n° CIML/2022/16

Point 14.1.1 de l'ordre du jour

Le Comité,

Approuve le projet final de révision du D 5:1982 *Principes pour l'établissement des schémas de hiérarchie des instruments de mesure*, et

Remercie les responsables et les membres du Groupe de Projet pour leur travail dans la réalisation de ce projet.

Résolution n° CIML/2022/17

Point 14.1.2 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prenant note de la proposition du Comité de Management de l'OIML-CS,

Reconfirme la R 139:2018 *Ensembles de mesurage de gaz compressé pour véhicules*.

Résolution n° CIML/2022/18

Point 14.1.3 de l'ordre du jour

Le Comité,

Approuve le projet final de révision du ILAC-G24/OIML D 10 *Conseils pour la détermination des intervalles de réétalonnage des équipements de mesure utilisés dans les laboratoires d'essais*, et

Remercie le responsable du Groupe de Projet et les membres pour leur travail dans la réalisation de ce projet.

Résolution n° CIML/2022/19

Point 14.1.4 de l'ordre du jour

Le Comité,

Approuve le projet final de révision du B 12:2004 *Document de politique générale sur les liaisons entre l'OIML et les autres organismes*, et

Remercie le Président et les membres de la Table Ronde RLMO pour leur travail dans la réalisation de ce projet.

Résolution n° CIML/2022/20

Point 14.1.5 de l'ordre du jour

Le Comité,

Approuve le projet final de mise à jour du V 1:2013 *Vocabulaire international des termes de métrologie légale (VIML) (bilingue français-anglais) / International vocabulary of terms in legal metrology (VIML) (bilingual French-English)*, et

Remercie les responsables et les membres du Groupe de Projet pour leur travail dans la réalisation de ce projet.

Résolution n° CIML/2022/21

Point 14.1.6 de l'ordre du jour

Le Comité,

Considérant les remarques faites par son Président,

Décide d'accepter la proposition de voter sur le projet final de nouveau document *Guide pour l'application de l'ISO/CEI 17020 à l'évaluation des Autorités de délivrance de l'OIML dans le cadre du Système de Certification OIML* lors de cette réunion.

Résolution n° CIML/2022/22

Point 14.1.6 de l'ordre du jour

Le Comité,

Approuve le projet final *Guide pour l'application de l'ISO/CEI 17020 à l'évaluation des Autorités de délivrance de l'OIML dans le cadre du Système de Certification OIML*, et

Remercie le responsable et les membres du Groupe de Projet pour leur travail dans la réalisation de ce projet.

Résolution n° CIML/2022/23

Point 14.2.1 de l'ordre du jour

Le Comité,

Approuve comme nouveau projet, sous la responsabilité du TC 5/SC 1, la révision de l'OIML D 11:2013 *Exigences générales pour les instruments de mesure - Conditions environnementales*, à mener comme spécifié dans la proposition de projet fournie dans l'Addendum 14.2.1 au document de travail de la présente réunion.

Résolution n° CIML/2022/24

Point 14.2.2 de l'ordre du jour

Le Comité,

Approuve en tant que nouveau projet, sous la responsabilité du TC 11, la révision de la OIML R 75:2002 *Compteurs d'énergie thermique*, à mener comme spécifié dans la proposition de projet fournie dans l'Addendum 14.2.2 au document de travail de cette réunion.

Résolution n° CIML/2022/25

Point 14.2.3 de l'ordre du jour

Le Comité,

Approuve en tant que nouveau projet, sous la responsabilité du TC 8/SC 7, la révision de l'OIML R 137:2012 *Compteurs de gaz*, à mener comme spécifié dans la proposition de projet fournie dans l'Addendum 14.2.3 au document de travail de cette réunion.

Résolution n° CIML/2022/26

Point 14.2.4 de l'ordre du jour

Le Comité,

Approuve comme nouveau projet, sous la responsabilité du BIML, la révision de l'OIML B 6:2019 *Directives pour les travaux techniques de l'OIML. Partie 1: Structures et procédures pour le développement des publications de l'OIML, et Partie 2 : Guide pour la rédaction et la présentation des publications de l'OIML*, à réaliser comme spécifié dans la proposition de projet fournie dans l'Addendum 14.2.4 au document de travail de cette réunion, et

Encourage le Groupe de Projet à mener la deuxième étape de cette révision en étroite collaboration avec le Groupe de Travail OIML sur la Numérisation.

Résolution n° CIML/2022/27

Point 14.3 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prenant note du rapport sur les travaux techniques de l'OIML,

Approuve la liste des projets hautement prioritaires telle que présentée dans l'Addendum 14.3 au document de travail de la présente réunion, et

Approuve la liste des publications de haute priorité telle que présentée dans l'Addendum 14.3 au document de travail de la présente réunion.

Résolution n° CIML/2022/28

Point 14.3 de l'ordre du jour

Le Comité,

Notant l'avancement très efficace et rapide de la première étape des travaux du Groupe de Projet TC 12/p 3, qui a abouti à la publication de l'OIML G 22:2022 *Systèmes d'alimentation pour véhicules électriques*,

Remercie le responsable et les membres du Groupe de Projet pour leur travail.

Résolution n° CIML/2022/29

Point 14.3 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prenant note des informations fournies dans l'Addendum 14.3 au document de travail de la présente réunion concernant les groupes de projet établis lors de la 56ème Réunion du CIML dans le cadre des TC 18/SC 1 et TC 18/SC 2,

Encourage les membres à envisager de participer à ces travaux afin de permettre l'avancement de ces projets importants.

Résolution n° CIML/2022/30

Point 14.4 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prend note du rapport sur l'état actuel des activités de l'OIML en matière d'e-Learning et autres formations en ligne,

Se félicite de la collaboration avec le BIPM pour la mise au point d'un cours d'apprentissage en ligne et d'autres supports relatifs au OIML D 1:2020 *Systèmes de métrologie nationaux – Développement du cadre institutionnel et législatif*, et

Encourage les Membres à collaborer aux activités d'apprentissage en ligne en fournissant des informations sur le matériel disponible en ligne, en faisant des suggestions sur les sujets d'apprentissage et de formation en ligne futurs, et en rendant les ressources respectives disponibles dans la mesure du possible.

Résolution n° CIML/2022/31

Point 14.5 de l'ordre du jour

Le Comité,

Note le succès du concept de « Mentor » pour les sujets clés du Bulletin OIML,

Remercie les personnes qui ont été Mentors pour les éditions récentes, et celles qui ont déjà offert d'être Mentors pour les éditions futures,

Encourage les Membres à se proposer comme Mentors pour les sujets clés des éditions futures, et

Renouvelle son soutien au Bulletin OIML.

Résolution n° CIML/2022/32

Point 15.1 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prend note du rapport du Président du Comité de Management (MC) du Système de Certification de l'OIML (OIML-CS), et

Remercie les membres du MC de l'OIML-CS, du Comité de Révision, du Groupe de Maintenance et des Groupes de Travail pour leur travail.

Résolution n° CIML/2022/33

Point 15.2 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prenant note de la recommandation du Comité de Management de l'OIML-CS,

Approuve le projet final de révision de l'OIML B 18:2018 *Cadre pour le Système de Certification OIML (OIML-CS)*, et

Remercie le Comité de Management et le Groupe de Maintenance de l'OIML-CS pour leur travail dans la réalisation de ce projet.

Résolution n° CIML/2022/34

Point 16.1 de l'ordre du jour

Le Comité,

Rappelant la section 2, premier point, de l'OIML B 19:2017 *Termes de référence pour le Groupe Consultatif sur les questions concernant les pays et économies dont le système de métrologie est émergeant (CEEMS)*,

Notant la nomination d'un candidat du Groupe Consultatif des CEEMS (AG) au poste de Président du CEEMS AG,

Prenant note des informations fournies par le Président du CEEMS AG,

Nomme M. Jaco Marneweck au poste de Président du CEEMS AG pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2023, et

Remercie M. Peter Mason pour sa direction du CEEMS AG pendant les trois années où il en a été le Président.

Résolution n° CIML/2022/35

Point 16.1 de l'ordre du jour

Le Comité,

Rappelant la section 2, premier point, de l'OIML B 19:2017 *Termes de référence pour le Groupe Consultatif sur les questions concernant les pays et économies dont le système de métrologie est émergeant (CEEMS)*,

Notant la nomination d'un candidat du Groupe Consultatif des CEEMS (AG) au poste de Vice-président du CEEMS AG,

Prenant note des informations fournies par le Président du CEEMS AG,

Nomme M. HAN Jianping en tant que Vice-président du CEEMS AG pour un mandat de trois ans avec effet immédiat, et

Remercie le Dr Peter Ulbig pour son travail en tant que Vice-président du CEEMS AG pendant la période 2019–2021.

Résolution n° CIML/2022/36

Point 16.2 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prend note du rapport sur les activités du Groupe Consultatif des CEEMS (AG),

Encourage les Membres à adhérer au CEEMS AG, et

Remercie les membres du CEEMS AG pour leur travail.

Résolution n° CIML/2022/37

Point 16.3 de l'ordre du jour

Le Comité,

Considérant les remarques faites par son Président,

Décide d'accepter la proposition de voter sur le projet final de révision de l'OIML B 19 :2017 *Termes de référence pour le Groupe Consultatif sur les questions concernant les pays et économies dont le système de métrologie est émergeant (CEEMS)* lors de cette réunion.

Résolution n° CIML/2022/38

Point 16.3 de l'ordre du jour

Le Comité,

Approuve le projet final de révision du B 19:2017 *Termes de référence pour le Groupe Consultatif sur les questions concernant les pays et économies dont le système de métrologie est émergeant (CEEMS)*, et

Remercie les membres du Groupe Consultatif des CEEMS pour leur travail dans la réalisation de ce projet.

Résolution n° CIML/2022/39

Point 16.3 de l'ordre du jour

Le Comité,

Se félicite de l'intention du Président du CIML d'approuver le document *Guide d'utilisation des technologies en ligne pour la conduite des activités des CEEMS dans un monde post-COVID* comme Guide OIML, et

Encourage le BIML, le Groupe Consultatif des CEEMS, le Groupe de Travail OIML sur la Numérisation, les Membres du CIML et les Représentants des Membres Correspondants à prendre note de ses recommandations.

Résolution n° CIML/2022/40

Point 16.3 de l'ordre du jour

Le Comité,

Se félicite du redémarrage des travaux du Groupe de Projet CEEMS/p 1 sur la révision du OIML D 14:2004 *Formation et qualification des personnels de métrologie légale*,

Encourage les Membres à participer à ce groupe de projet, et

Encourage les membres du Groupe de Projet à répondre à l'enquête menée dans le cadre de la phase initiale de ce travail.

Résolution n° CIML/2022/41

Point 17.1 de l'ordre du jour

Le Comité,

Rappelant sa résolution CIML/2021/07,

Prenant acte des informations fournies par son Président,

Nomme le Dr Sascha Eichstädt comme Président du Groupe de Travail OIML sur la Numérisation pour un mandat de trois ans avec effet immédiat.

Résolution n° CIML/2022/42

Point 17.1 de l'ordre du jour

Le Comité,

Rappelant sa résolution CIML/2021/07,

Prenant acte des informations fournies par son Président,

Nomme le Dr Ping Yang en tant que Vice-président du Groupe de Travail OIML sur la Numérisation pour un mandat de trois ans avec effet immédiat.

Résolution n° CIML/2022/43

Point 17.3 de l'ordre du jour

Le Comité,

Approuve le projet de mandat du Groupe de Travail OIML sur la Numérisation (DTG de l'OIML), tel qu'approuvé par le DTG de l'OIML et présenté dans l'Addendum 17.3 au document de travail de la 57ème Réunion du CIML, et

Charge le BIML d'aider le Président du DTG de l'OIML à finaliser les termes de référence et de les publier à un endroit approprié sur le site web de l'OIML.

Résolution n° CIML/2022/44

Point 21.1 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prend note du rapport sur la réunion de la Table Ronde des Organisations Régionales de Métrologie Légale (RLMO), présenté par son président.

Résolution n° CIML/2022/45

Point 21.2 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prend note du rapport sur les activités de l'OIML avec les organisations en liaison.

Résolution n° CIML/2022/46

Point 21.2 de l'ordre du jour

Le Comité,

Considérant les informations relatives à la représentation de l'OIML dans le JCGM-WG2:VIM fournies au point 3.2.2 de l'Addendum 21.2 au document de travail de la présente réunion,

Considérant la proposition de son Président,

Approuve la nomination du Dr Agnieszka Zon (Pologne) pour remplacer le Dr Jerzy Borzyminski (Pologne) comme l'un des représentants de l'OIML au JCGM-WG2:VIM,

Demande au Directeur du BIML d'informer le secrétaire du JCGM de cette décision, et

Remercie le Dr Jerzy Borzyminski d'avoir représenté l'OIML au sein du JCGM-WG2:VIM.

Résolution n° CIML/2022/47

Point 21.3 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prend note des rapports et des présentations des organisations en liaison, et

Remercie leurs représentants d'avoir fourni ces informations au Comité.

Résolution n° CIML/2022/48

Point 22.1 de l'ordre du jour

Le Comité,

Félicite le destinataire de la médaille de l'OIML de cette année,

- M. Peter Mason,

pour sa contribution aux travaux de l'OIML.

Résolution n° CIML/2022/49

Point 22.2 de l'ordre du jour

Le Comité,

Félicite les destinataires de la Lettre d'Appréciation de l'OIML de cette année :

- Dr Matthijs van der Wiel et l'équipe centrale de développement du projet TC 12/p 3,
- M. Xie Jun,
- M. Alex Winchester,
- Dr Harry Stolz,

pour leur contribution aux travaux de l'OIML.

Résolution n° CIML/2022/50

Point 22.3 de l'ordre du jour

Le Comité,

Félicite le lauréat du prix OIML CEEMS de cette année, le Guyana Bureau of Standards (GNBS).

Résolution n° CIML/2022/51

Point 23.1 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prend note du rapport fourni par le Président du CIML,

Soutient la prise en compte des réponses à l'enquête résumée dans l'Addendum 23.1 au document de travail de la 57ème Réunion du CIML lors de l'examen des invitations aux futures réunions du CIML.

Résolution n° CIML/2022/52

Point 23.2 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prend note des informations fournies sur l'organisation de la 58ème Réunion du CIML en 2023,

Remercie le Royaume de Thaïlande pour son invitation à accueillir la 58ème Réunion de la CIML en 2023, et

Charge le Bureau de prendre les dispositions nécessaires pour organiser la 58ème Réunion du CIML en 2023.